

Édito

Mauges Communauté agit pour une gestion durable de la qualité et de la quantité de la ressource en eau

Engagée dans une démarche de gestion durable de la qualité et la quantité de la ressource en eau, Mauges Communauté réalise d'importants investissements pour entretenir et moderniser ses équipements. Ces travaux sont essentiels pour protéger les ressources en eau dans un contexte de changement climatique qui invite à une utilisation responsable de l'eau. Un premier programme de travaux d'assainissement des eaux usées, pour un montant de plus de 30 millions d'euros, a débuté entre 2022 et 2024. Un second programme de même envergure est prévu pour la période 2025-2027. Concernant la distribution en eau potable, bien que les infrastructures rurales soient performantes, certains indicateurs de rendement montrent des signes de dégradation et rendent nécessaires des travaux de sécurisation de l'alimentation du territoire notamment sur Orée-d'Anjou.

Il est donc crucial de maintenir nos efforts pour garantir une distribution d'eau de qualité et en quantité suffisante. Pour financer ces investissements, Mauges Communauté ajuste progressivement ses tarifs, en s'assurant qu'ils soient équitables pour tous. Les 3 tranches tarifaires incitatives votées fin 2021 (0-30 m³ / 31-120 m³ / + de 120 m³) et leurs coefficients (0,5 ; 1 ; 1,25) sont maintenus, tout en gardant comme objectif la convergence tarifaire des périmètres historiques pour un même prix de l'eau dans toutes les Mauges en 2029.

Christophe DOUGÉ

Vice-président de Mauges Communauté au Grand cycle de l'eau

Yannick BENOIST

Vice-président à GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Des initiatives pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau

> 22 MARS : JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Pour bien comprendre les enjeux de l'eau, Mauges Communauté organise des visites des infrastructures d'eau et d'assainissement (stations d'épuration, usines de production d'eau...) lors de la **Journée mondiale de l'Eau**, le 22 mars 2025. Vous pourrez vous inscrire directement sur le site www.maugescommunaute.fr ou contacter les services du Grand Cycle de l'Eau pour toute question.

> RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Des **réunions publiques** sont également organisées régulièrement lors de travaux de réhabilitation des réseaux ou de campagnes de vérification d'installations privées (fosses septiques, branchements, puits...). Ces moments privilégiés sont une occasion de mieux comprendre ces sujets, d'anticiper les conséquences sur la vie dans vos habitations et d'échanger avec les services dédiés de Mauges Communauté.

Agences de l'eau : les redevances évoluent

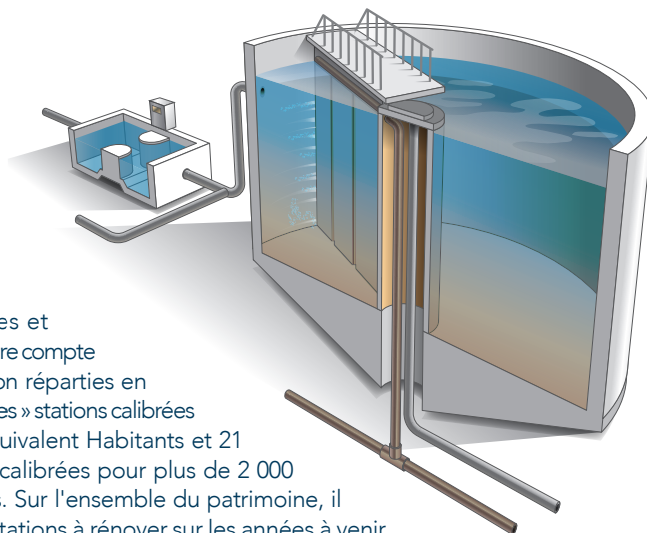
À partir du 1^{er} janvier 2025, les redevances des agences de l'eau, incluses dans les factures, évolueront. Deux redevances seront supprimées et remplacées par trois nouvelles redevances, basées sur la performance des installations. En 2026, un système de bonus-malus incitera les collectivités à veiller à la conformité de leurs infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Malgré les investissements réalisés par Mauges Communauté, le mauvais fonctionnement d'installations privées peut venir affecter ces mises aux normes. Chacun est donc vivement encouragé à sécuriser ses propres réseaux pour diminuer l'impact de ces nouvelles redevances.

Le chiffre à retenir

25

des 85 stations que compte le territoire de Mauges Communauté ont été mises en conformité depuis 2019

En cinq ans, se sont au total 25 stations qui ont été mises aux normes et modernisées. Le territoire compte 85 stations d'épuration réparties en 2 catégories : 74 « petites » stations calibrées pour moins de 2 000 Equivalent Habitants et 21 « grandes » stations calibrées pour plus de 2 000 Equivalent Habitants. Sur l'ensemble du patrimoine, il reste aujourd'hui 32 stations à rénover sur les années à venir.



Eau colorée : Mauges Communauté et la Saur agissent

La coloration de l'eau, due à la présence naturelle de fer et de manganèse dans les canalisations, peut surprendre mais ne présente aucun danger pour la santé. L'eau distribuée respecte les normes strictes de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est contrôlée régulièrement.

Pour limiter ces désagréments, plusieurs actions sont entreprises :

- > Deux campagnes de purges préventives par an : plus de 700 interventions ont été réalisées depuis 2022 pour éliminer les traces colorées des canalisations.
- > Renouvellement ciblé des canalisations : des travaux de remplacement sont effectués sur les conduites les plus encrassées par des oxydes de fer et de manganèse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau potable contient moins de 0,050 mg/L de manganèse, soit bien en-dessous des niveaux présents dans certains aliments (par exemple, 100 g de légumes secs contiennent 0,42 mg de manganèse).

Accumulation de fer et manganèse dans les canalisations

Fortes variations des débits d'eau dans les canalisations

Décrochement de particules d'oxyde de fer et de manganèse

Eau colorée

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS DANS LES ACTUALITÉS SUR MAUGESCOMMUNAUTE.FR



Des visites de vérification des installations autonomes d'eau potable

Dès 2025, les agents de Saur débiteront des visites de toutes les installations d'eau privées (puits, forages, récupérateurs d'eau de pluie) sur le territoire de Mauges Communauté. Ces visites permettent de vérifier que les installations respectent les normes de sécurité et n'impactent pas la qualité de l'eau du réseau public.

COMMENT SE DÉROULENT CES VISITES ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour éviter que l'eau des installations privées ne retourne vers le réseau public, il faut utiliser un disconnecteur plutôt qu'un simple clapet anti-pollution. Contrairement au clapet, qui bloque seulement dans un sens, le disconnecteur assure une séparation totale entre l'eau privée et l'eau du réseau public.

La première visite est prise en charge par Mauges Communauté. En cas de non conformité, une deuxième visite à charge du propriétaire peut être nécessaire.

Accueil des habitants

Pour mieux répondre aux besoins des habitants, des permanences ponctuelles d'accueil du service client SAUR sont ouvertes en proximité, avec :

- > Un nouveau point d'accueil est accessible à La Pommeraye/Mauges-sur-Loire.
- > Des permanences supplémentaires sont programmées à Orée-d'Anjou pour vous renseigner si vous avez des questions à la réception de votre facture.

Retrouvez les informations sur les adresses et horaires d'ouverture de ces accueils directement sur votre facture. Les équipes de Mauges Communauté et le service clientèle Saur sont à votre disposition pour tout complément d'information :

- > Saur : 02 41 51 47 65 - saurclient.fr
- > Service du Grand Cycle de l'eau de Mauges Communauté : 02 41 46 49 27 - contactsea@maugescommunaute.fr maugescommunaute.fr

